

**NÉGOCIATION** BHV N'ÉTAIT QU'UNE ÉTAPE.

# Tout ce qu'il reste à faire...

Il faudra encore des semaines pour dégager un accord global

La négociation n'est pas terminée, loin s'en faut. BHV réglé, reste à se mettre d'accord sur la réforme de la loi de financement et les transferts de compétences. Puis à s'atteler à l'important volet socio-économique, celui qui impactera le plus directement et le plus visiblement le citoyen.

## 1 La loi spéciale de financement

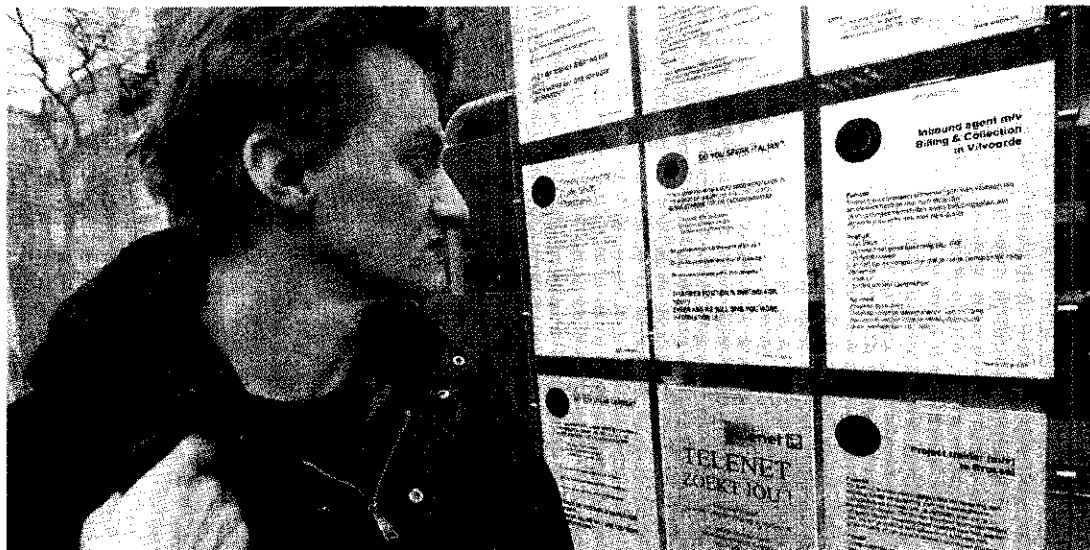
Sur le principe, il y a consensus: l'idée est de responsabiliser davantage les Régions et Communautés et de soumettre l'octroi d'une partie des dotations à une série de bonus-malus (en fonction du taux d'emploi, des économies réalisées dans le domaine des soins de santé...).

Toute la question est de savoir jusqu'où on va. "Ce qui reste à déterminer, c'est l'amplitude de l'autonomie fiscale des Régions et Communautés (le chiffre de 11 milliards d'euros de recettes à l'impôt des personnes physiques a été avancé), explique Pascal Delwit, politologue à l'ULB. "Mais aussi si on inclut dans le package l'impôt des sociétés et si on touche à la progressivité de l'impôt."

À noter qu'un mécanisme de solidarité serait mis en place au bénéfice des régions les plus défavorisées.

## 2 Le refinancement de Bruxelles

Il est acquis, pendant en quelque sorte à la scission de BHV. L'argent sera prioritairement affecté à la sécurité et à la mobilité. Mais de quelle somme disposeront les Bruxellois? Le chiffre de 465 mil-



Le contrôle et la sanction des demandeurs d'emploi devraient passer aux Régions. PHOTONEWS

lions d'euros par an a circulé. Mais on parle aussi de 500, voire de 600 millions d'euros. Le montant pourrait aussi être indexé annuellement.

Reste que pour certains Flamands, Bruxelles n'est pas une région à part entière et qu'ils doutent de la nécessité même d'un refinancement.

## 3 Les transferts de compétences

Il s'agit ici d'accroître les compétences des Régions et Communautés.

Dans trois secteurs principaux: l'emploi (contrôle et sanctions pour les demandeurs d'emplois notamment), les soins de santé (infrastructures hospitalières, personnes handicapées, soins de première ligne...) et les allocations familiales.

Ces transferts de compétences induiraient des transferts financiers de l'ordre de 17 milliards d'euros de l'État fédéral vers les entités fédérées. La justice par con-

tre resterait fédérale, tout comme la mobilité.

"Qu'il s'agisse des transferts ou de la loi spéciale de financement, on travaille depuis plus un an sur ces matières et les choses sont bien engagées", note le politologue Dave Sinardet (université d'Anvers).

Mais il faudra peaufiner des "détails" qui pèsent parfois quelques centaines de milliers d'euros.

## 4 Les mesures socio-économiques

Contrairement au volet institutionnel, ici, tout ou presque reste à faire. "Il y a la note Di Rupo, un point c'est tout", indique Dave Sinardet. Or, autour de la table sont assis huit partis aux positionnements très différents sur ces questions. "Il faudra que le MR obtienne des compensations par rapport à ce qu'il a lâché sur BHV et que l'Open VLD puisse exhiber ses acquis face aux critiques de la N-VA", poursuit le politologue flamand.

Le défi? Trouver 7 milliards d'euros pour le budget 2012, 22 milliards d'ici à 2015.

Comment? En réduisant les dépenses d'abord: soins de santé, non-remplacement de fonctionnaires, gel des budgets dans les ministères, suppression des aides à l'achat de voitures propres, suppression de la déductibilité des titres-services...

En augmentant les recettes ensuite. Là, on pourrait jouer sur le précompte mobilier, les opérations boursières (taxe), les intérêts notionnels (réforme du système), les gros propriétaires (taxe au moins temporaire), les voitures de société (déductibilité réduite)...

Et il faudra aussi s'accorder sur des mesures structurelles telles l'accroissement de la dégressivité des allocations de chômage ou la réforme du système des pensions. Des sacrées discussions en perspective. Mais... "Des discussions plus classiques", souligne Pascal Delwit. "Si on s'accorde sur l'institutionnel, on imagine mal que ça capote sur le socio-économique." Acceptons-en l'augure... «

MICHEL DECLERQ